



SOS CORGIS

Association à but non-lucratif de protection animale
11 bis rue Paul Bert
89140 VINNEUF

BULLETIN D'ADHÉSION PERSONNE MORALE

A renvoyer par courrier à l'adresse de gestion :
SOS CORGIS
Benjamin LE LAY,
52, avenue FLACHAT,
92600 Asnières sur Seine

ou par **email** à l'adresse suivante : soscorgis@gmail.com
ou à remettre **en main propre**.

L'adhérent

Je, soussigné souhaite adhérer à l'association SOS CORGIS :

RAISON SOCIALE :

VILLE :

REPRÉSENTANT LÉGAL :

PAYS :

N* RCS :

E-MAIL :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

CODE POSTAL :

Je souhaite adhérer ou renouveler mon adhésion en tant que **personne morale (50€)**

Paielement

Je souhaite régler :

en espèce

par chèque

par CB/paypal

Reçu fiscal

je souhaite recevoir un reçu fiscal (formulaire Cerfa No 11580*03).

Date, signature

L'association SOS CORGIS de protection animale étant à but non lucratif, et sa gestion étant désintéressée, votre cotisation ou vos dons peuvent vous permettre une réduction fiscale.¹ Celle-ci s'élève à **66% du montant du don**, dans la limite de 20% du revenu imposable pour un particulier, et de **0.5% du chiffre d'affaire** pour une entreprise. L'association vous incite à bien respecter les règles fiscales en vigueur.

¹<http://questions.assemblee-nationale.fr/q14/14-211QOSD.htm>